VOLET DE SÉCURITÉ AUTOMATIQUE HORS D'EAU

MANU

Notice d'installation

À lire attentivement et à conserver pour une consultation ultérieure
Version 02/2013

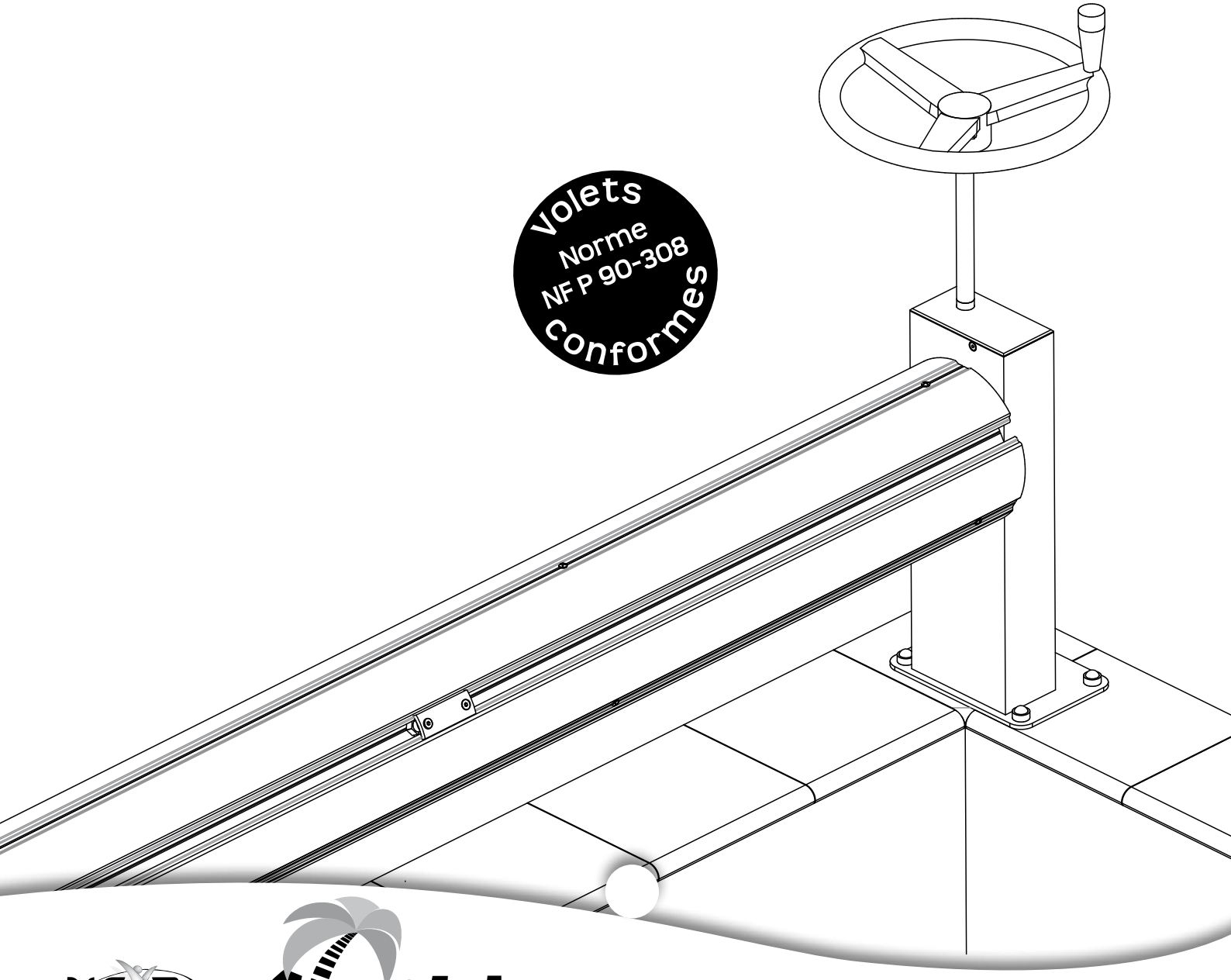

NEXT POOL

Abriblue

AE-12/008/3-1302

PRÉAMBULE

Ce manuel d'instruction est destiné à la personne chargée d'installer et de mettre en service un volet de sécurité ABRIBLUE.

Ce manuel doit ensuite impérativement être remis au propriétaire de la piscine avec la notice d'utilisation et de sécurité pour qu'il puisse les consulter ultérieurement.

Les conseils qui sont donnés dans ce fascicule sont tirés de l'expérience de la société AS POOL (ABRIBLUE) : plus de 55 000 volets automatiques depuis 1995. Ils permettront de tirer le meilleur parti de ce produit et de donner pleine satisfaction à leurs utilisateurs.

Répondant aux plus hautes exigences, notre couverture de sécurité a été conçue pour empêcher l'accès de la piscine aux enfants de moins de 5 ans lorsqu'elle est déroulée et verrouillée.

Le volet flottant de sécurité ne se substitue ni à votre bon sens ni à vos responsabilités. Il ne remplace pas la vigilance d'un adulte responsable qui demeure le facteur essentiel pour la protection des jeunes enfants.

ADRESSE UTILE

Votre distributeur (cachet) :

SOMMAIRE

1. Préparation du bassin 4

1.1 Gros œuvre 4
1.2 Contrôle d'équerrage 4

2. Livraison et réception 5

2.1 Livraison 5
2.2 Réception 5
2.3 Outillage indispensable 5
2.4 Éléments contenus dans la caisse 5

3. Montage de l'enrouleur 6

3.1 Assemblage de l'axe sur les poteaux 6
3.2 Positionnement de l'enrouleur sur le bassin 6
3.3 Fixation des pieds 7
3.4 Découpe des margelles 8
3.5 Encombrement final du volet 8

4. Assemblage des lames 8

4.1 Pose des lames sur l'eau 8
4.2 Assemblage des lames 8
4.3 Ajustement du nombre de lames 9
4.4 Contrôle de jeu 9
4.5 Mise en place des lames d'escalier 9
4.6 Ski d'orientation des lames 10
4.7 Fixation du tablier au bassin 10
4.8 Fixation par boucles anti-soulèvement 10
4.9 Fixation par système Coverlock 12

5. Entretien en cas de dysfonctionnement 14

6. Contrôles 14

7. Réception du volet par le client final 15

1. Préparation du bassin

1.1 Gros œuvre

1.1.1 Ceinture béton

Fig. 1

Prévoir une ceinture de béton dosé à 350 Kg de ciment par m^3 de béton de dimensions l 25 cm x h 40 cm x lg 100 cm d'au moins 0.10 m^3 pour stabiliser la fixation de l'enrouleur.

1.1.2 Trop plein

Fig. 2

Prévoir une maîtrise du niveau d'eau à -12 cm de l'arase au moyen d'un trop plein ø 50 mm indépendant des skimmers et d'un remplissage automatique.

1.1.3 Skimmer

Prévoir dans la mesure du possible de placer les skimmers sur les largeurs du bassin et non sur les longueurs pour faciliter le déplacement du volet.

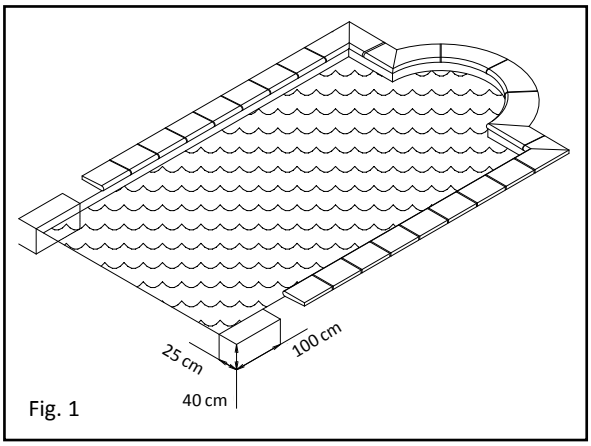

Fig. 1

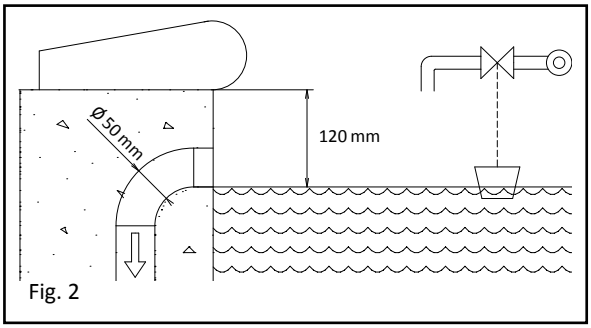

Fig. 2

1.2 Contrôle d'équerrage

Fig. 3

1.2.1 Afin de positionner correctement votre enrouleur perpendiculairement aux longueurs du bassin : procéder aux mesures des diagonales.

1.2.2 Effectuer un marquage (1) sur le revêtement de la piscine au niveau de l'arase en face de la sortie de câble.

1.2.3 Mesurer une cote précise "A" 1 m de moins que la longueur du bassin et effectuer un marquage (2), à l'extrémité de A sur le revêtement de la piscine.

1.2.4 Sur la longueur opposée effectuer un marquage (3) en face du (1).

1.2.5 Reporter la cote "A" à partir de (3) pour positionner le marquage (4).

1.2.6 Mesurer la distance "B1" entre (1) et (4).

1.2.7 Mesurer la distance "B2" entre (2) et (3).

1.2.8 Si les cotes B1 et B2 sont égales passer à l'étape suivante sinon corriger la place des marqueurs (3) et (4) et recommencer l'opération jusqu'à ce que B1 = B2.

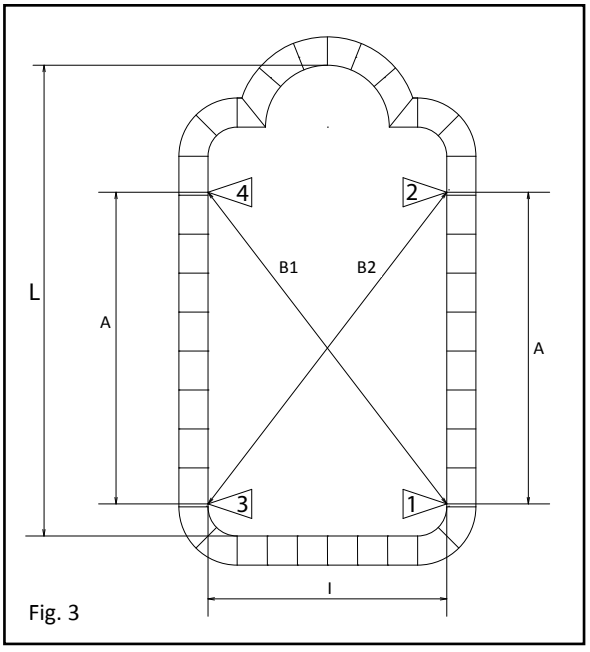

Fig. 3

2. Livraison et réception

2.1 Livraison

Fig. 4

2.1.1 Prévoir 2 à 6 personnes ou un engin de manutention pour manipuler le volet, celui-ci est livré dans un container en bois non récupérable mesurant au moins 40 cm de plus que la largeur du bassin. L'ensemble est lourd et fragile.

2.1.2 Pour un bassin de 4 x 8 le container pèse 290 Kg et mesure 4,6 x 0,6 x 0,8(h).

2.1.3 Pour un bassin de 5 x 10 le container pèse 390 Kg et mesure 5,6 x 0,6 x 0,8(h).

2.2 Réception

2.2.1 Ouvrir le colis en présence du livreur, pour vérifier l'état de la marchandise et sa conformité. Conservez l'emballage d'origine.

2.2.2 En cas de dégâts ou de pièces manquantes, formuler vos réserves sur le bordereau de transport (ex. : colis éventré). La seule mention "sous réserve de déballage" est nulle et non avenue. Adresser sous 2 jours au transporteur un courrier recommandé (avec AR). Ce courrier devra détailler précisément les dommages constatés. En expédier une copie à la Société AS POOL pour information.

2.2.3 Stocker les pièces du volet dans le container qui ne sera pas maintenu au soleil mais entreposé dans un local tempéré dans le cas où le montage n'est pas réalisé dans la journée.

2.2.4 Faire l'inventaire par rapport à la commande.

2.2.5 Lire la notice entièrement avant de commencer le montage.

2.2.6 L'installation nécessite 2 personnes pendant 4 h.

2.3 Outillage indispensable

Fig. 5

Prévoir le matériel nécessaire au montage: perforateur, jeu de clés plates, à pipe et 6 pans mâle, jeu de tournevis, maillet, pince universelle, niveau, pistolet à colle, cutter, multimètre, décamètre, meuleuse.

2.4 Éléments contenus dans la caisse

- Un tablier de lames
- Un axe d'enroulement
- Deux poteaux supportant l'axe
- Un kit de fixation
- Une notice d'installation

I	4.2	4.7	5.2	6.2	7.2	8.2	9.2	10.2	11.2	12.2
X	4.6	5.1	5.6	6.6	7.6	8.6	9.6	10.6	11.6	12.6

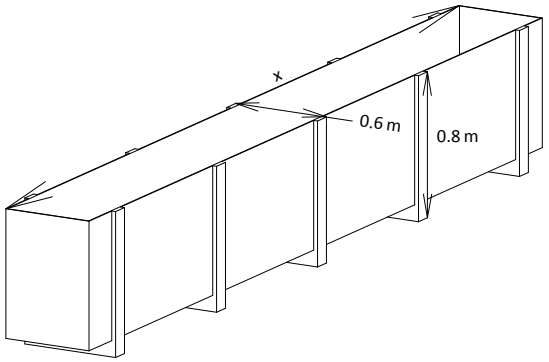

Fig. 4

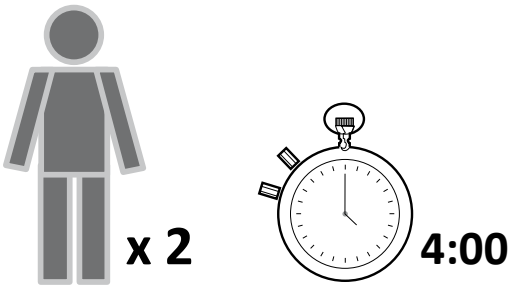

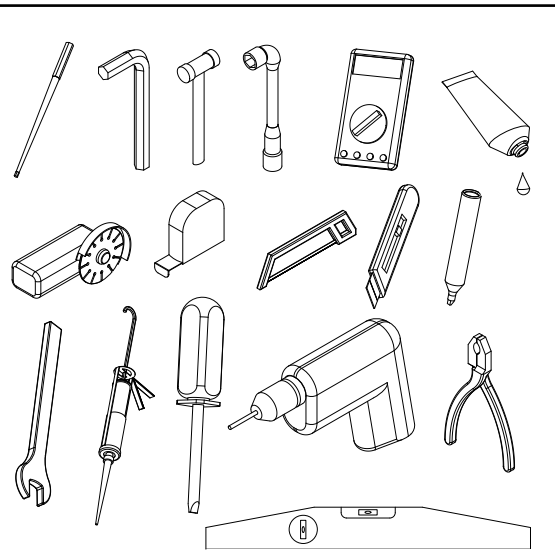

Fig. 5

3. Montage de l’enrouleur

3.1 Assemblage de l'axe sur les poteaux

3.1.1 Fig. 6

Lubrifier les pièces en contact au moyen d'une graisse à base de silicone.

3.1.2 Insérer l’arbre d’entraînement de l’axe dans le pied équipé du démultiplicateur.

3.1.3 Mettre en place la rondelle de blocage.

3.1.4 Fig. 7

Insérer l’arbre palier de l’axe dans le pied palier, mettre en place la vis de goupillage et boulonner.

3.1.5 Fig. 8

S’assurer que les poteaux sont positionnés contre l’axe.

3.2 Positionnement de l'enrouleur sur le bassin

3.2.1 Fig. 9

Si les poteaux ne peuvent pas être positionnés serrés, installer une bague de blocage, à nous commander.

3.2.2 Fig. 10

Vérifier que l’axe et les poteaux sont de niveau (horizontalité et équerrage) et que le tube d’enroulement est bien centré sur la ligne formée par 1 et 3 (voir Fig. 3).

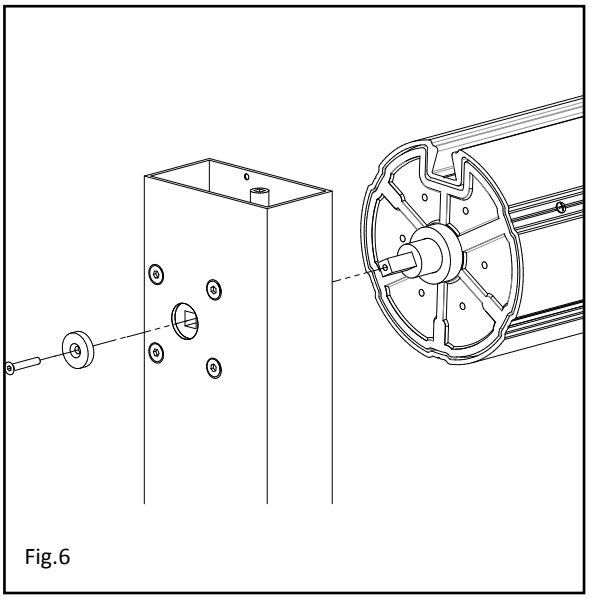

Fig.6

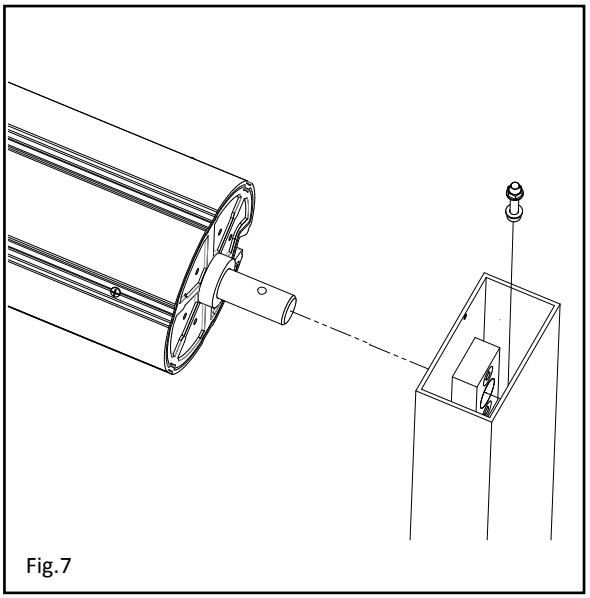

Fig.7

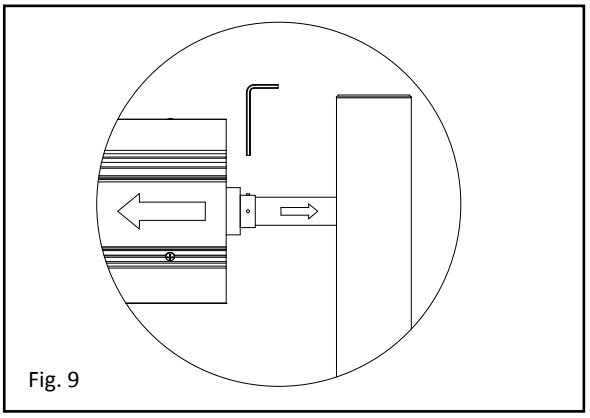

Fig. 9

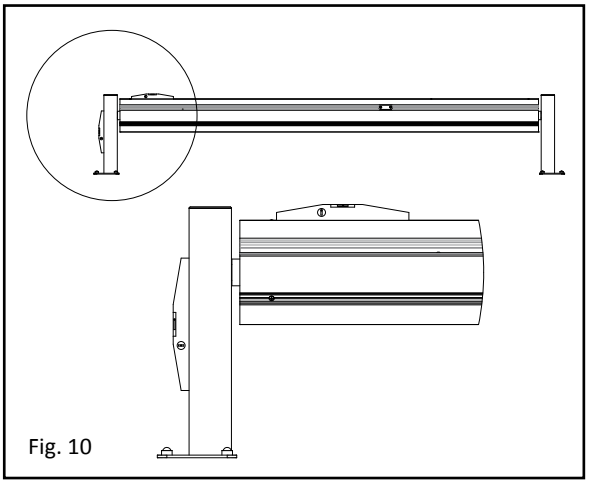

Fig. 10

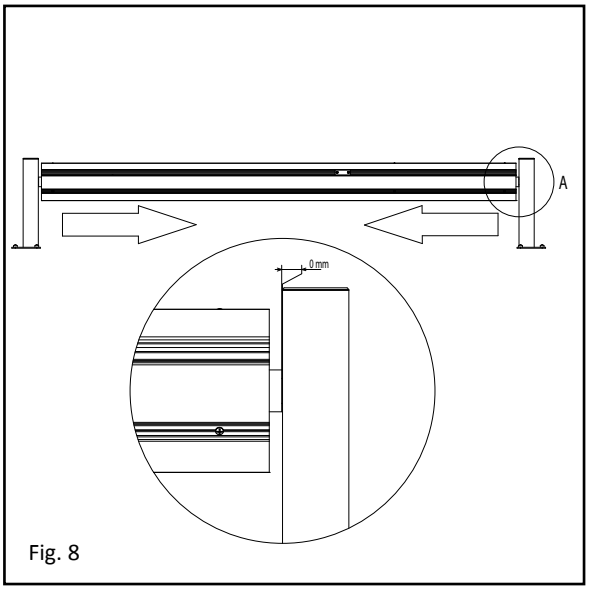

Fig. 8

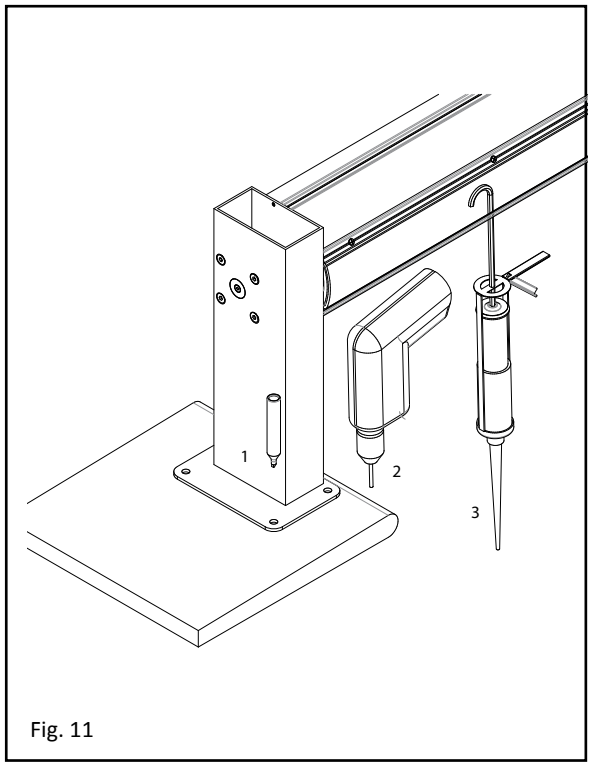

Fig. 11

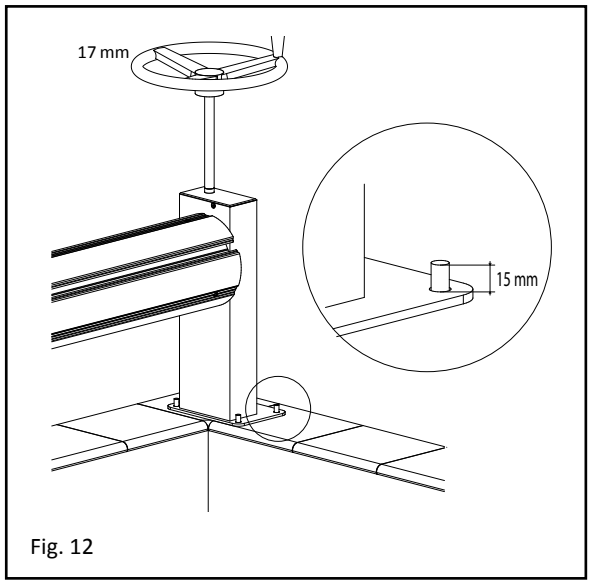

Fig. 12

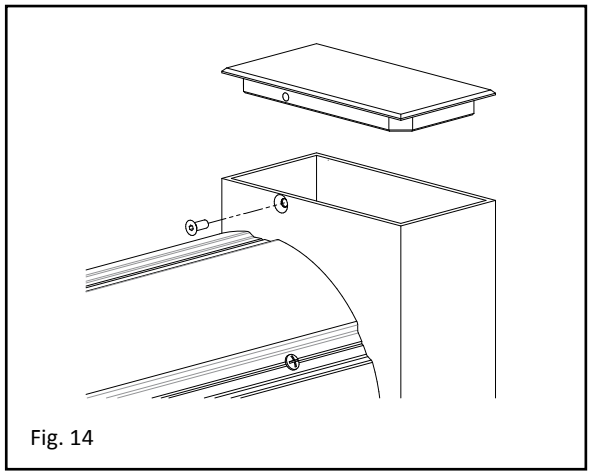

Fig. 14

3.3 Fixation des pieds

Fig. 11

3.3.1 Repérer la position des 8 points de fixation des pieds (4 par pied).

3.3.2 Décaler l'enrouleur et percer les margelles à 10.5 mm.

3.3.3 Remplir les trous de scellement chimique en suivant le mode d'emploi de la cartouche.

Fig. 12

3.3.4 Sceller les tiges filetées en laissant dépasser les tiges de 15 mm au-dessus de la platine du pied.

3.3.5 Laisser sécher le scellement selon le temps indiqué sur la cartouche (fonction de la température ambiante).

Fig. 13

3.3.6 Mettre les rondelles, serrer les écrous et mettre les caches écrous.

3.3.7 Quatre écrous bas supplémentaires par pied sont fournis de façon à permettre un calage horizontal sous les platines.

Fig. 14

3.3.8 Fixer les capots à l'aide des vis.

3.3.9 Poser le volant sur le démultiplicateur.

3.3.10 Info : Toujours manipuler le volant à deux mains.

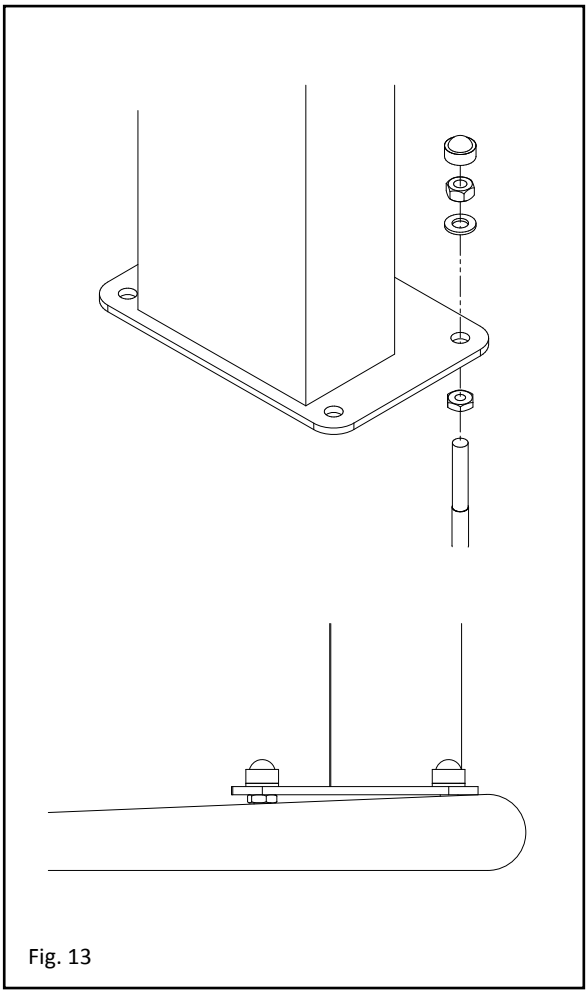

Fig. 13

3.4 Découpe des margelles

Fig. 15 et 16

Découper les extrémités des margelles (si ces dernières sont en surplomb au-dessus du bassin) sur une longueur "x" en fonction de la longueur du bassin "L" ceci afin de permettre le déplacement des lames de l'axe vers le bassin.

3.5 Encombrement final du volet

Fig. 17 - 18 -19

4. Assemblage des lames

La manipulation des lames demande une attention particulière. Un effort de translation entre elles peut entraîner des dégradations irréversibles de bouchons. C'est pour cette même raison qu'elles ne doivent pas être assemblées par enfilage.

4.1 Pose des lames sur l'eau

Fig. 20

4.1.1 Transférer les lames directement du container sur l'eau de la piscine en évitant tout contact mécanique.

4.1.2 Ne pas faire frotter les lames sur le sol.

4.1.3 Placer les paquets de lames directement sur le plan d'eau, face bombée vers le ciel et double crochet mâle côté opposé à l'enrouleur. Positionner les groupes de lames spécifiques (le groupe équipé des sangles de liaison à l'axe pour le côté enrouleur, le groupe équipé des autres dispositifs anti-soulèvement pour le côté opposé à l'enrouleur, les paquets de lames pour l'escalier).

4.2 Assemblage des lames

Fig. 21

4.2.1 Assembler les lames par clipsage en insérant le double crochet mâle dans la partie femelle de la lame précédente puis en basculant ces lames l'une par rapport à l'autre pour former un "V" vers le ciel.

4.2.2 Effectuer des mouvements d'oscillations de façon à propager l'encliquetage sur la longueur de la lame.

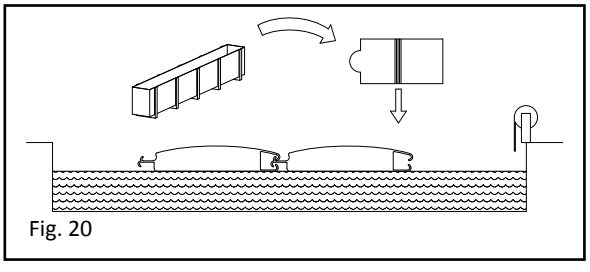

Fig. 20

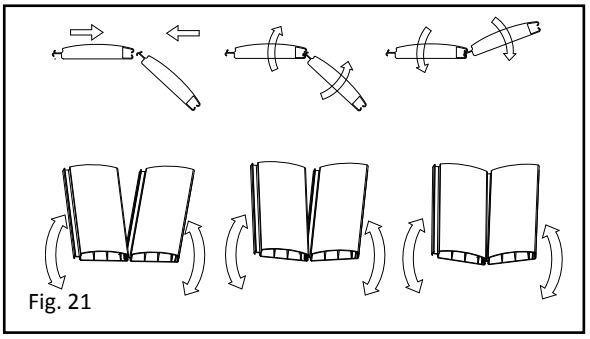

Fig. 21

L	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
X	290	300	310	320	330	340	350	360	370	380	390	400

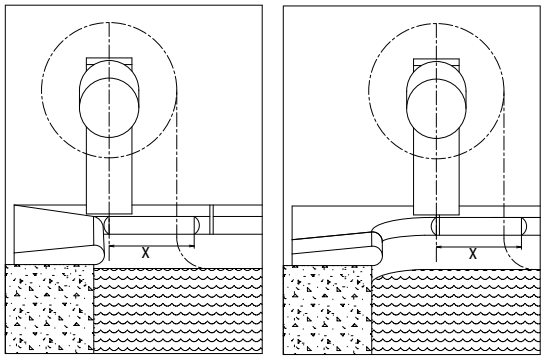

Fig. 15

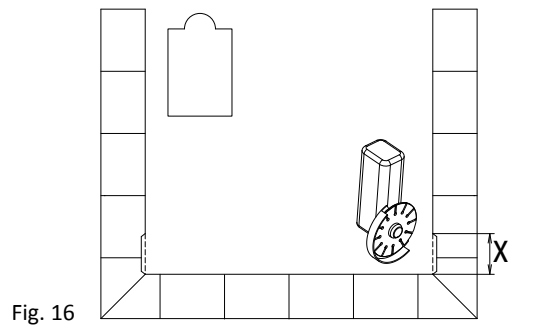

Fig. 16

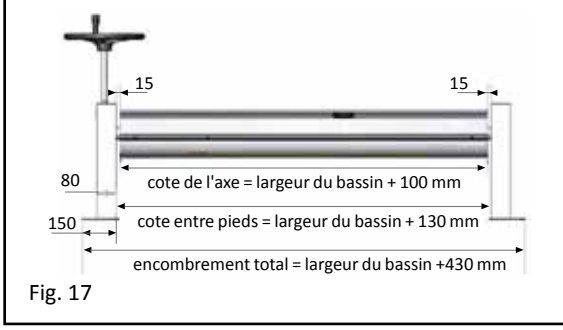
15
15
80
cote de l'axe = largeur du bassin + 100 mm
150
cote entre pieds = largeur du bassin + 130 mm
encombrement total = largeur du bassin +430 mm

Fig. 17

Fig. 18

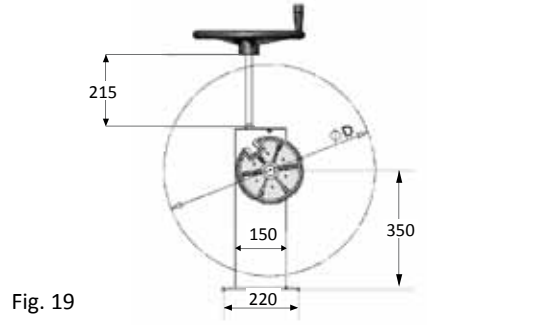

Fig. 19

Fig. 24

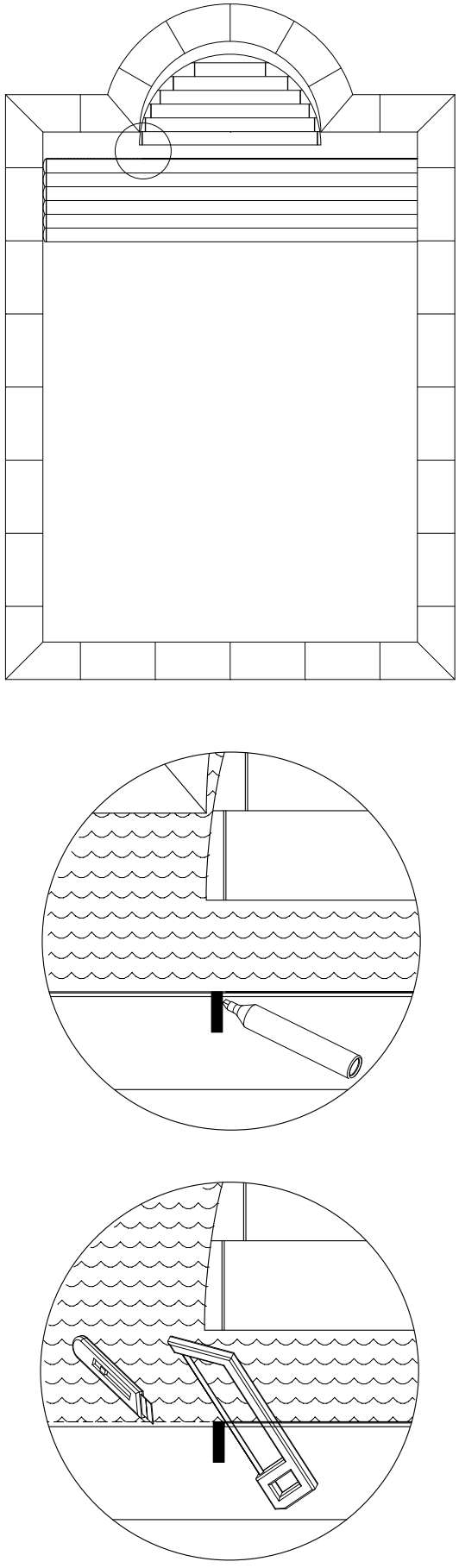

4.3 Ajustement du nombre de lames

Fig. 22

Garder sur le bassin uniquement les lames nécessaires pour couvrir la totalité du plan d'eau lorsqu'elles sont jointes, les éventuelles lames supplémentaires doivent être remisées.

4.4 Contrôle de jeu

Fig. 23

Plaquer la couverture contre une longueur du bassin. Contrôler qu'il y a bien un jeu supérieur à 2.5 cm entre l'extrémité des ailettes et la paroi du bassin (jeu nécessaire de fonctionnement) et inférieur à 7 cm (le cas échéant la conformité est remise en cause). Des ailettes de 10, 20, 25 et 30 mm sont disponibles sur commande.

4.5 Mise en place des lames d'escalier

Fig. 24

Centrer la couverture d'escalier dans son logement et l'assembler au reste de la couverture en réalisant une encoche dans le double crochet mâle de part et d'autre de l'escalier de façon à laisser la place au bouchon de la lame de base de l'escalier.

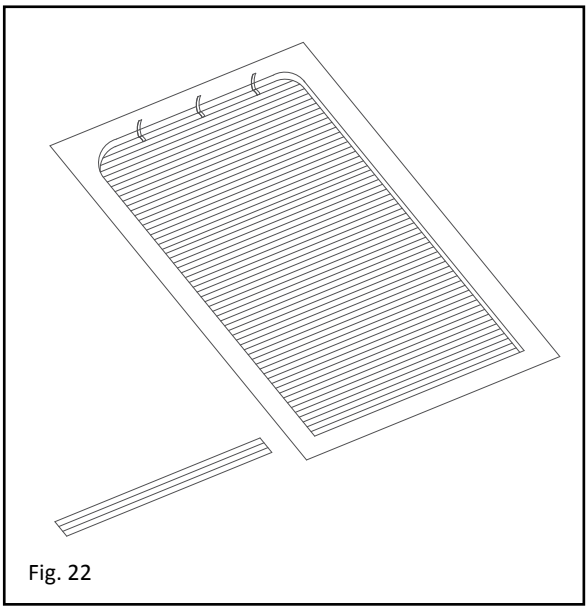

Fig. 22

Fig. 23

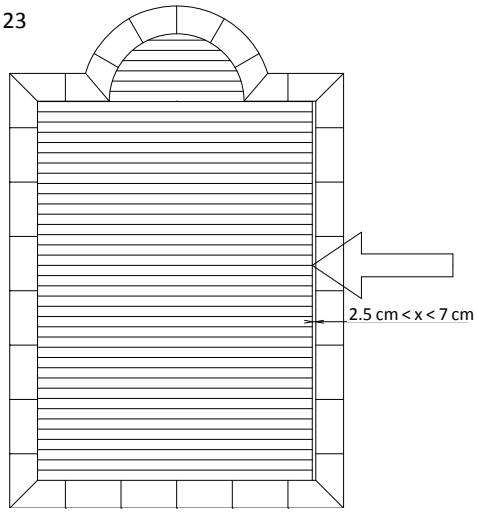

4.6 Ski d'orientation des lames

Fig. 25

Afin que les lames se déroulent vers l'extrémité opposée du bassin placer le ski d'orientation préalablement aplati sur la face inférieure de la couverture entre la lame la plus éloignée de l'enrouleur et la suivante. Lui redonner sa forme courbée pour relever la première lame qui descend dans l'eau afin de faciliter le déroulement et pour éviter que le couverture ne parte vers l'arrière.

4.7 Fixation du tablier au bassin

Fig. 26

Pour les volets type IMM'Ax, IMM'Box, VEESIO, No Stress, DIVER, BANC Classic et BANC Solar Energy, positionner les systèmes de sécurité uniquement sur la largeur opposée à l'enrouleur.

A l'inverse pour les volets MANU, OPEN One, OPEN Classic, OPEN SURF System et BANC SURF System, positionner les systèmes de sécurité sur les deux largeurs du bassin (soit côté enrouleur et côté opposé à l'enrouleur).

4.8 Fixation par boucles anti-soulèvement

4.8.1 Fig 27 & 28

Fixer les boucles femelles en paroi à 40 mm au-dessus du fil d'eau en face des positions des dispositifs anti-soulèvement préinstallés sur les lames.

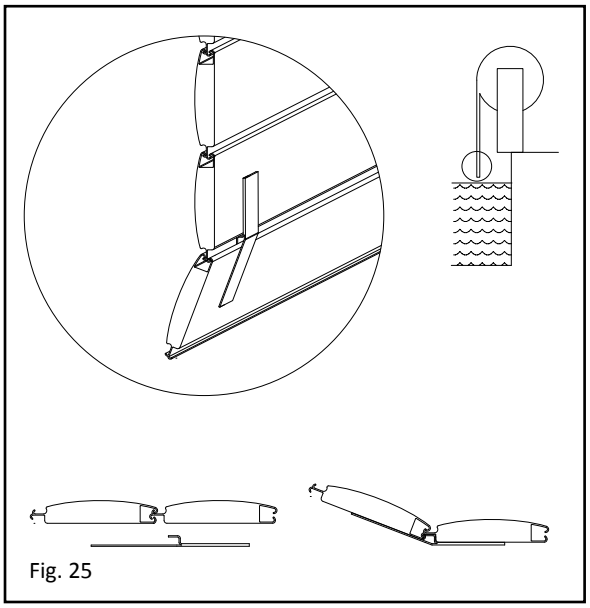

Fig. 25

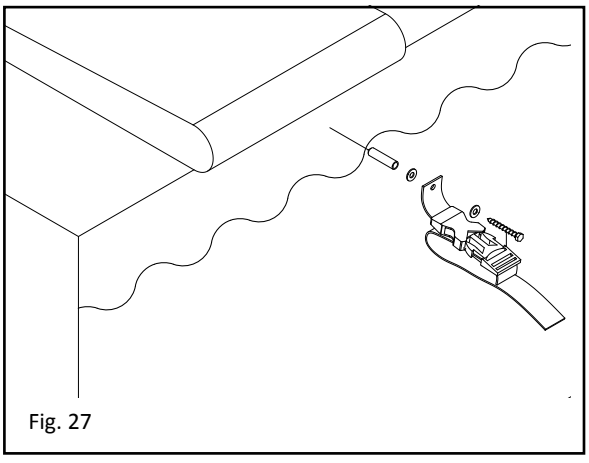

Fig. 27

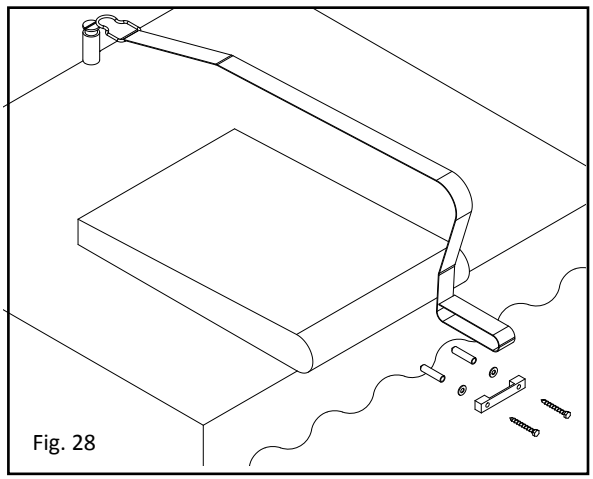

Fig. 28

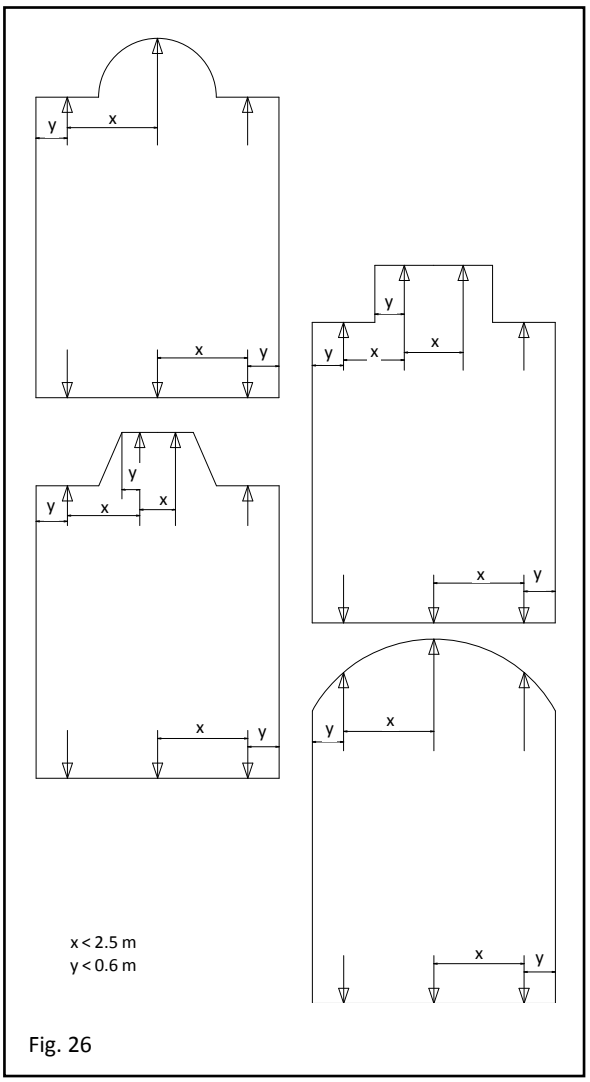

Fig. 26

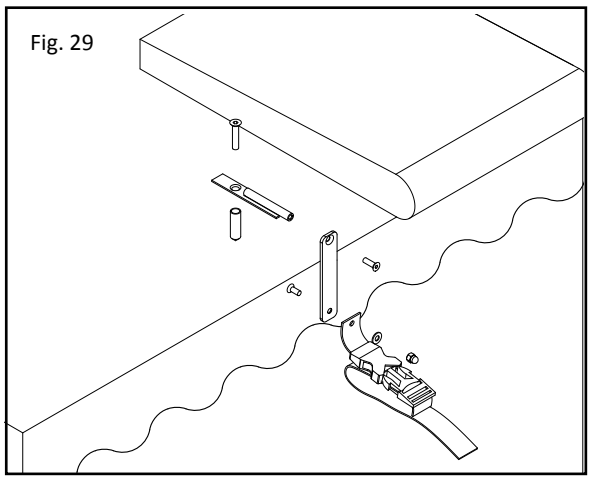

Fig. 29

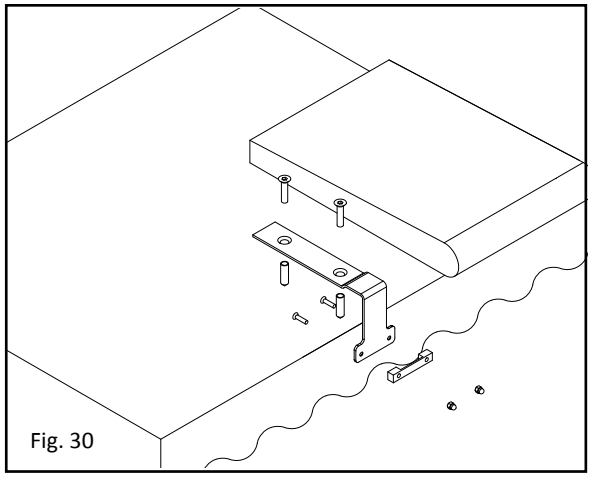

Fig. 30

4.8.2 Fig. 29 & 30

Option fixation sur arase, fixer le support équerre dans la ceinture béton, sous margelle en appliquant l'équerre contre la paroi du bassin.

4.8.3 Effectuer un essai de clipsage et de déclipsage de tous les dispositifs.

Tendre les sangles afin de contraindre (plaquer) les lames contre la paroi et assurer une bonne sécurité du bassin.

Tous les dispositifs anti soulèvements doivent être déverouillés pour manipuler le volet et réaliser le réglage des fins de course.

4.9 Fixation par système Coverlock

Veiller à positionner les harpons et les gâchettes les uns par rapport aux autres afin d'obtenir un parfait alignement et un bon fonctionnement.

4.9.1 Fig. 31

Positionner chaque harpon avant ① sur la partie mâle de la dernière lame du tablier à l'aide des deux vis TFPZ 3x16mm.

Une fois la totalité des harpons nécessaires installés, couper la partie mâle restante de la lame à l'aide d'un cutter et d'une scie à métaux. Cela évitera un éventuel endommagement du liner.

4.9.2 Fig. 32 : Fixation des gâchettes en paroi :

Repérer les trous en plaçant la pièce ② au centre du harpon.

Percer au diamètre 6 mm par 35 mm de profond.

Fixer la pièce ② à l'aide des vis TRHC M5x30mm et des chevilles laitons M5.

Veiller ce que celle-ci soit de niveau horizontal.

Fixer la face sur la pièce ② à l'aide des vis TRPZ 4x16mm.

4.9.3 Fig. 33 : Option fixation des gâchettes sur l'arase :

Fixer la pièce ② sur le support ③ en utilisant les vis TFHC M5x16mm et les écrous M5.

Puis, monter le support ③ sur la platine arase ④ à l'aide de la vis TFHC M5x16mm, l'ensemble formant une équerre.

Centrer le tout sur le harpon, puis plaquer correctement le support et la platine arase contre la paroi du bassin et l'arase.

Repérer les trous et percer au diamètre 8 mm par 35 mm de profond.

Enfin fixer à l'aide des vis TFHC M6x30mm et des chevilles laiton M6.

La face avant de la gâchette se fixe sur la pièce ② avec les deux vis TRPZ 4x16mm.

4.9.4 Fig. 34

Fermer la couverture pour accoupler le système.

4.9.5 Fig. 35

Sécuriser le bassin en appuyant sur la gâchette.

Fig. 31

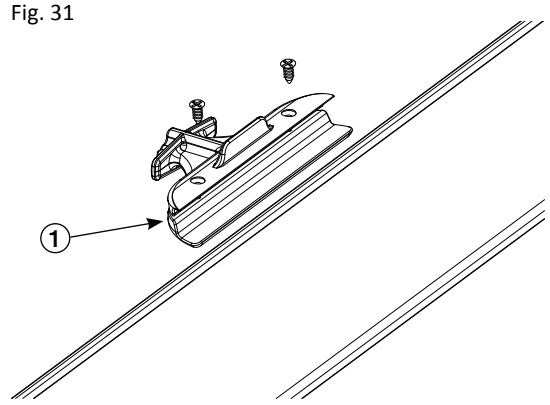

Fig. 32

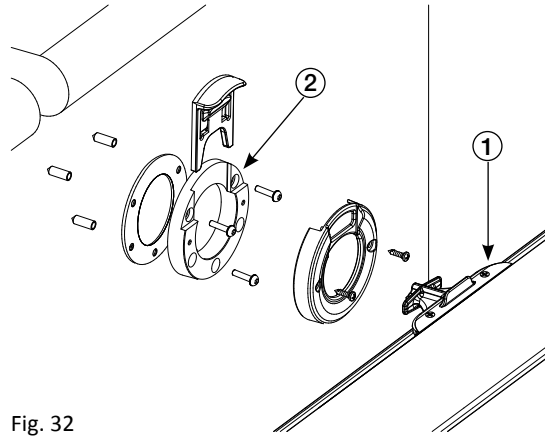

Fig. 33

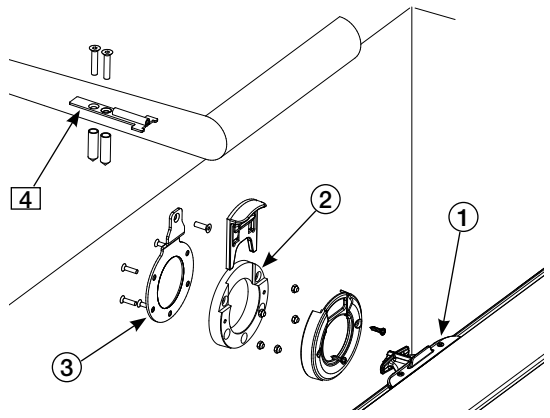

Fig. 34

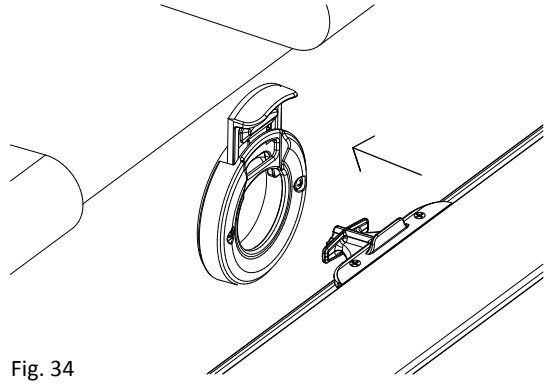

Fig. 35

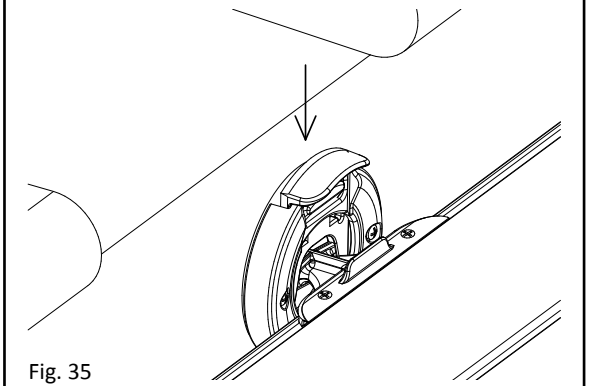

4.9.6 Fig.36

Avant l'ouverture, appuyer sur l'ergot et tirer simultanément vers le haut pour retirer la gâchette.

4.9.7 Fig.37

Ouvrir la couverture pour désaccoupler le système.

4.9.8 Fig. 38

Mise en place du harpon arrière par coincement dans la partie femelle de la dernière lame.

4.9.9 Fig. 39 :

Dans le cas d'un trapèze ou d'un roman, une sangle est fournie à la place du harpon dans les zones de la forme en pente ou arrondies.

Il faut donc :

Décliquer les deux lames à l'endroit prévu, réaliser une encoche de deux centimètres de large sur la partie mâle, passer la sangle dans cette encoche en prenant soin de laisser une rondelle sous la lame, clipper les deux lames. La sangle se trouve bloquée entre les lames grâce à ses deux rondelles d'extrémités.

La rondelle supérieure servant à l'accrochage dans le Coverlock.

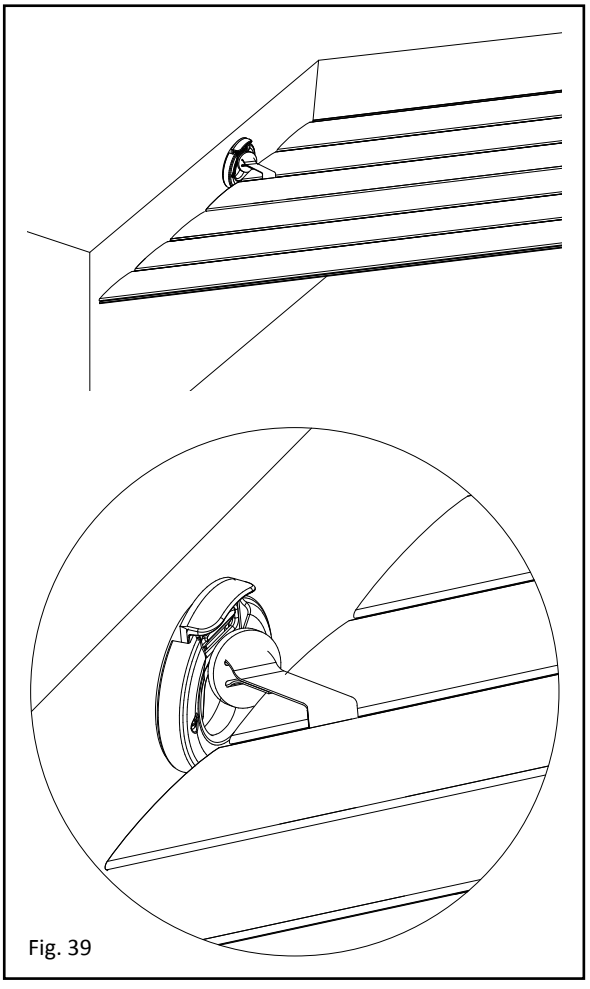

Fig. 39

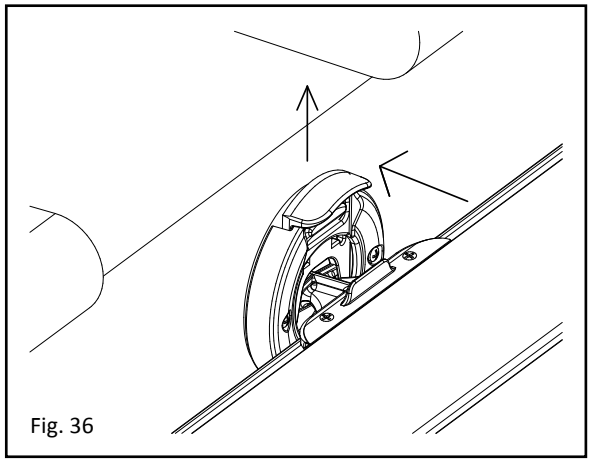

Fig. 36

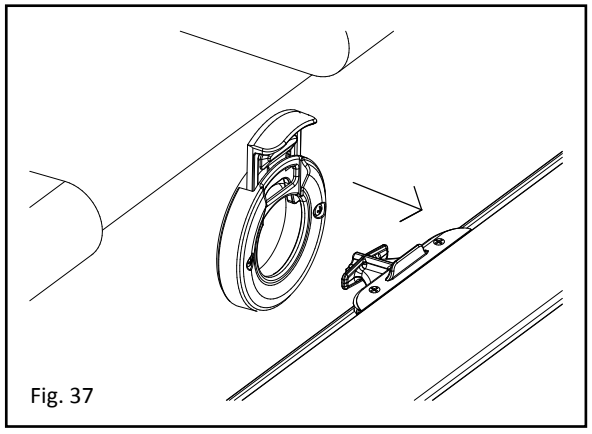

Fig. 37

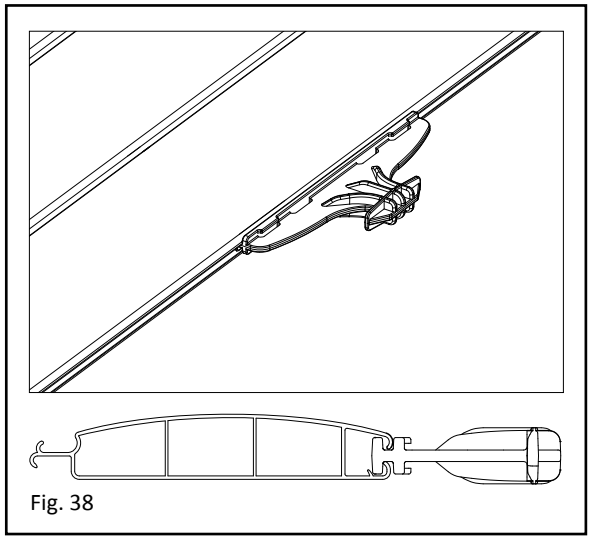

Fig. 38

5. Entretien en cas de dysfonctionnement

Graissage du démultiplicateur

La liste suivante a été préparée dans le but d'aider à déterminer et à corriger les dysfonctionnements qui peuvent survenir lors de l'installation. Ce guide s'adresse uniquement au professionnel habilité à installer le volet afin qu'il puisse maintenir la validité de la garantie. Si après avoir suivi les indications, la cause du dysfonctionnement n'a pu être déterminée, le professionnel doit prendre contact avec le détaillant du volet ou le fabricant.

5.9.1 Démonter le démultiplicateur du pied.

5.9.2 Ouvrir le démultiplicateur.

5.9.3 Nettoyer chaque pièce, en enlevant la graisse usagée.

5.9.4 Graisser de nouveau les pièces en contact. (ex : graisse Loctite 8106 ou équivalent);

5.9.5 Remonter le démultiplicateur et le réinstaller dans le pied.

5.9.6 Pour un bon fonctionnement cet entretien est à réaliser une fois par an.

6. Contrôles

Contrôler les points suivants relatifs à la norme NF P 90-308 et contrôler le bon fonctionnement du volet :

- Le volet se déroule et s'enroule correctement.
- Les dispositifs de sécurité sont facilement manipulables pour les hauteurs d'eau préconisées et sont suffisants (nombre et positionnement). Contrôler qu'ils sont verrouillés en fin d'installation.
- Le jeu sur la longueur, entre les lames du tablier et la paroi du bassin est inférieure à 7 cm et le tablier ne frotte pas "anormalement" sur la paroi.
- Le chantier est nettoyé après la pose du volet et les emballages et résidus sont évacués.

7. Réception du volet par le client final

- L'installateur explique le fonctionnement du volet ABRIBLUE au client final et l'informe des conseils de sécurité, d'utilisation, d'entretien et d'hivernage.
- Il lui remet les notices du volet : "Notice d'installation" et "Consignes de sécurité et instructions d'utilisation du volet automatique ".
- Il effectue une démonstration du volet et lui indique les limites fonctionnelles du volet.
- L'installateur et le client final remplissent et signent ensemble le fac-similé du bon de garantie attestant de la conformité du montage, de la réception des documents du volet, et de l'information transmise au client final.

Produit : MANU
Société : AS POOL
Adresse : ZAC de la Rouvellière
F-72700 SPAY- LE MANS
Tél. : +33 (0)811 901 331
Fax : +33 (0)243 479 850
contact@abriblue.com
www.abriblue.com